

POUR UNE OPTIMISATION DE LA FORMATION EN PSYCHOLOGIE ET EN SANTÉ MENTALE

Des formations qui répondent aux besoins de la population

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'accroissement des besoins de services en matière de santé mentale au sein de la population. Les ministères et les établissements universitaires sont appelés à se mobiliser pour permettre aux étudiants, grâce à une offre diversifiée et optimisée de parcours de formation, de travailler à différents paliers dans les réseaux publics. Des actions sont proposées à plusieurs niveaux et visent tout autant l'optimisation de la formation et des stages que le soutien aux étudiants.

Le 6 avril 2023, Mme Hélène David, mandatée par la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Pascale Déry, pour présider les travaux d'optimisation de la formation en psychologie et en santé mentale, a déposé son rapport final, qui contient diverses recommandations. Ce rapport dresse un état de situation détaillé et aborde plusieurs aspects de la formation qui pourraient être optimisés. Le Ministère a été mandaté pour élaborer un plan de travail détaillant la mise en œuvre des recommandations.

 La mise en œuvre des différentes recommandations nécessite la collaboration et la mobilisation de tous les partenaires concernés du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

 Elle requerra un soutien financier pour les universités de façon à leur permettre d'optimiser leurs programmes.

 Le renforcement de la main d'œuvre en santé mentale exige une amélioration du soutien offert aux étudiants et une offre de formation optimisée ainsi qu'une plus grande disponibilité des places de stage.

Actions à effets

STRUCTURANTS

Optimiser l'offre de formation en psychologie et en santé mentale

Optimisation et valorisation de la formation au baccalauréat en psychologie

Soutenir les universités pour qu'elles modifient leurs programmes de baccalauréat en psychologie afin de leur donner une portée plus pratique en y incluant, par exemple, davantage de stages ou en créant de nouveaux profils dans leurs programmes.

Augmentation des cheminements passerelles au baccalauréat en psychologie pour faciliter l'accès à un programme de maîtrise professionnelle dans un domaine connexe

Grâce à ces cheminements ou programmes passerelles, certains étudiants pourront accéder à la maîtrise dans d'autres domaines connexes (ex. : maîtrise en travail social ou en orthophonie).

Augmentation de l'offre de formations menant à l'obtention d'un permis de psychothérapeute

Les offres de formations (ex. : microprogramme, DESS, mineure, majeure) qui seront déployées grâce au soutien financier du Ministère (mesure budgétaire Reconfiguration de l'offre de formation), pourraient permettre à davantage de professionnels de contribuer à l'offre de services en santé mentale.

Optimisation du doctorat clinique en psychologie

Soutenir les universités pour qu'elles augmentent les cohortes au doctorat en psychologie clinique et optimisent leurs programmes de façon que les étudiants terminent leur formation doctorale en quatre ans. Diverses initiatives sont déjà mises en place par les universités et soutenues par le Ministère.

Actions à effets

INCITATIFS

Améliorer l'attractivité du réseau public

Bonification des bourses offertes aux internes en psychologie

À compter de l'année universitaire 2023-2024, en plus de la bourse de 25 000 \$ déjà offerte par le ministère de l'Enseignement supérieur aux étudiants qui réalisent leur internat dans l'un des réseaux publics, une bourse de 25 000 \$ sera offerte par le ministère de la Santé et des Services sociaux aux étudiants qui s'engagent à travailler durant deux ans dans son réseau.

Augmentation de la capacité d'accueil des stagiaires

Les ministères travailleront en étroite collaboration afin de faire en sorte que le nombre de superviseurs requis pour assurer la formation des doctorants en psychologie dans le réseau public de la santé et des services sociaux soit suffisant, y compris pour absorber l'augmentation éventuelle des demandes de stages et d'internats consécutive à l'optimisation des programmes en psychologie.

Augmentation des cohortes dans les programmes de psychologie scolaire et valorisation du réseau de l'éducation comme milieu de stage et d'emploi

Le ministère de l'Enseignement supérieur travaillera en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation et les universités afin de valoriser davantage l'intervention en milieu scolaire auprès des étudiants en psychologie.

Actions à effets

MOBILISATEURS

Travailler de façon concertée et mobilisée avec l'ensemble des partenaires de tous les réseaux concernés par l'augmentation et l'amélioration des services en santé mentale

La mise sur pied d'un comité de mise en œuvre est l'outil de coordination proposé pour permettre la mise en œuvre des différentes actions. Ce comité réunira les principaux acteurs concernés (ministère de l'Enseignement supérieur, ministère de la Santé et des Services sociaux, universités, BCI) ainsi que d'autres ministères ou instances (ex. : ministère de l'Éducation, Secrétariat du Conseil du trésor, ordres professionnels).